

NUMÉRO 1807-1169

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 3 juillet 2018 à 19h02, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Sont présents les conseillers suivants :

M. Luc Perreault, M. Éric Lessard, M. Christian Roy, Mme Mélanie Jacques.

Sont absentes les conseillères suivantes :

Mme Roxane Nadeau Mme Mélanie Roy.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy. Était aussi présente Madame Sophie Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Madame Roxane Nadeau se joint à la séance à 19h42 au point 6. Madame Mélanie Roy se joint à la séance à 20h15 au point 8. Monsieur Éric Lessard quitte la séance à 22h46 au point 13a.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que monsieur le maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

1807-1169-2

À CETTE CAUSE, il est proposé par madame Mélanie Jacques et résolu, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le point varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi des procès-verbaux

a) Suivi pour les dépenses mensuelles de mai 2018

La facture de Mécanique du Palais a été entrée deux fois dans le fichier Excel des dépenses mensuelles, la correction a été apportée.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 juin 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 5 juin 2018;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procèsverbal;

1807-1169-4

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame Mélanie Jacques et résolu, que le procès-verbal de la séance du 5 juin 2018, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. <u>Lecture et approbation des comptes</u>

1807-1169-5

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de juin, pour un montant totalisant 27 042,33 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

À la demande du Conseil, le directeur des travaux publics, fait rapport sur la situation.

Il est 19h42, la conseillère Roxane Nadeau se joint à la séance.

7. Coût de la saison de déneigement

À la demande du Conseil, le comité du déneigement fait rapport sur la situation. Au 30 avril, les dépenses de la saison de déneigement 2017-2018 s'élèvent à 103 677.16 \$

8. Hydro-Québec

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables souhaite installer des lampadaires pour veiller à la sécurité des usagers aux abords de ses routes;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de ces lampadaires doit être réalisée par Hydro-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'Hydro-Québec ne possède pas les infrastructures nécessaires pour l'installation des lampadaires en milieu rural;

CONSIDÉRANT QUE des changements importants concernant les dispositions touchant à l'éclairage des voies publiques sont entrés en vigueur depuis le 1^{er} avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables n'a reçu aucun avis de la part d'Hydro-Québec mentionnant cesdits changements;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de modification de réseau pour l'installation de ces nouveaux lampadaires sont maintenant à la charge de la municipalité;

1807-1169-8

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables demande à Hydro-Québec de retirer les coûts de modification de réseau pour l'installation de l'éclairage des voies publiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Il est 20h15, la conseillère Mélanie Roy se joint à la séance.

9. Ligne téléphonique supplémentaire

À la demande du Conseil, la directrice générale mentionne les informations reçues et les coûts pour l'installation d'une ligne supplémentaire au bureau municipal.

1807-1169-9

Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le conseil de Saint-Joseph-des-Érables accorde une allocation de 19.50 \$ par mois, à partir du 1^{er} juillet 2018, à madame Sophie Fortier, directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim, pour l'utilisation de son cellulaire dans le cadre de ses fonctions.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. Surveillance Rivière des Fermes

La directrice générale transmet aux membres du conseil les informations reçues sur la possibilité d'installer des équipements de surveillance pour la Rivière des Fermes. Le conseil mentionne qu'il n'accorde aucun budget pour l'installation et l'entretien de ces équipements.

11. Moulin des Fermes

1807-1169-11

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 5000 \$ à l'Association de protection et de mise en valeur du site du Moulin des Fermes en commandite et pour la finition des travaux du projet « Aménagement du centre plein-air Moulin des Fermes – Phase I ».

Il est de plus résolu que ce dit montant est accordé sous condition que les travaux du projet « Aménagement du centre plein-air Moulin des Fermes – Phase I » (bloc sanitaire et éclairage) soient complétés cette année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

12. <u>Correspondance</u>

a) Ministère de la sécurité publique

Le Ministère de la sécurité publique nous informe que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables pourra bénéficier du Programme général d'aide financière lors des inondations du 28 mars au 30 avril 2018. Un message sera inscrit dans le bulletin municipal à cet effet pour informer les citoyens.

b) Coopérative d'informatique municipale

Une offre de service pour l'ajout du module de comptabilité à notre logiciel de taxation nous est proposée.

c) Destination Beauce

Destination Beauce invite les partenaires et les élus, dimanche le 8 juillet 2018, pour une journée de portes ouvertes dédiée à mieux faire connaître aux beaucerons son industrie touristique. L'information sera partagée sur la page Facebook de la municipalité.

13. Varia

a) Clôture

Le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables prend connaissance des coûts reliés à la construction de la clôture dans le rang St-Bruno.

Il est 21h46, le conseiller Éric Lessard quitte la séance.

b) Projet fibre optique

Le maire informe le conseil municipal sur les dernières informations reçues concernant le projet de la fibre optique.

c) MRC Robert-Cliche

Le maire informe le conseil municipal sur les changements de personnel à la MRC Robert-Cliche.

d) Affaissement situé au 110, rang des Érables

Le maire informe le conseil municipal que nous sommes en attente de recevoir les résultats des études géologiques qui ont eu lieu au 110, rang des Érables, en mai dernier.

14. **Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.

15. <u>Levée de l'assemblée</u>

	10.	20 vee de l'asselliblee	
1807-1169-15		À 22h00, il est proposé par séance.	madame Mélanie Roy et résolu, de lever la
			Adoptée à l'unanimité des conseillers
		à la signature par moi de toutes 142 (2) du Code municipal.	ue la signature du présent procès-verbal équivaut les résolutions qu'il contient au sens de l'article
		Jeannot Roy, maire	Sophie Fortier, secrétaire-trésorière